



**ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020**

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

**ÉTUDIANTS DE 1<sup>ère</sup> ANNÉE**

**DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS**

**PRÉ-RENTRÉE **OBLIGATOIRE** LE  
MARDI 27 AOÛT 2019 À 8H30**

**RENTRÉE LE  
LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019 À 8H30**

**ATTENTION !**

**Le candidat ne doit déposer qu'un seul dossier dans  
l'IFSI de son choix.**

**Toutes les pièces demandées dans ce dossier devront parvenir au  
secrétariat de l'IFSI/IFAS de Beaune  
au plus tard le vendredi 19 juillet 2019 à 12h dernier délai**

# SOMMAIRE

Dossier médical	<b>Page 1</b>
Tableau récapitulatif des pièces à fournir	<b>Page 2</b>
Fiche de renseignements année de formation 2019/2020 à renseigner et à renvoyer	<b>Pages 3 à 5</b>
Frais de formation	<b>Page 6</b>
Aides financières	<b>Page 6</b>
Informations diverses	<b>Page 7</b>

# DOSSIER MEDICAL

L'admission définitive à l'institut de formation en soins infirmiers est subordonnée à la production au plus tard le 02/09/2019, du dossier médical complet, comprenant :

- ✓ **Un certificat établi par un médecin agréé** (liste disponible sur le site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/medecins-agrees-12>) attestant que « *vous ne présentez pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'infirmier* »,
- ✓ **Un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur contre :**
  - La diphtérie
  - Le tétanos
  - La poliomyélite

- ✓ **Une preuve d'immunisation contre l'HEPATITE B** (**OBLIGATOIRE** pour l'entrée en formation et la mise en stage)

Conformément à l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique, vous devez présenter les résultats biologiques attestant la présence d'Anticorps anti-Hbs au taux efficace.

**Aucune dérogation n'est possible** à l'obligation vaccinale pour les étudiants souhaitant s'engager dans des formations médicales, pharmaceutiques et paramédicales.

**La couverture vaccinale prévoit deux injections de vaccin contre l'hépatite B à un mois d'intervalle, la deuxième au plus tard un mois avant le premier stage. Par conséquent, il est impératif de vérifier vos vaccinations (ou de les faire réaliser) dès maintenant.**

Tout dossier médical incomplet le 02/09/2019  
remettra en cause la formation de l'étudiant

Le dossier médical complet doit être transmis dans une enveloppe cachetée en indiquant : **DOSSIER MÉDICAL DE :**

NOM – Prénom – Date de naissance – Adresse – Téléphone


# PIECES A FOURNIR AU PLUS TARD LE VENDREDI 19 JUILLET 2019 à 12H DERNIER DELAI

## COORDONNEES DU SECRETARIAT

IFSI de BEAUNE  
Avenue Guigone de Salins – BP 40104  
21203 BEAUNE CEDEX

☎ : 03.80.24.44.49

Mail : [lst.sec.ifsibeaune@ch-beaune.fr](mailto:lst.sec.ifsibeaune@ch-beaune.fr)

<b>Pièces à fournir obligatoirement par tous les candidats</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dossier médical :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>1 attestation médicale de vaccination</b></li> <li>○ <b>1 preuve d'immunisation contre l'hépatite B</b></li> <li>○ <b>1 certificat médical d'un médecin agréé</b> (liste disponible sur le site de l'ARS) attestant que « <i>vous ne présentez pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'infirmier</i> »</li> </ul> </li> </ul>
	➤ <b>Fiche renseignements dûment remplie</b> , avec photo d'identité collée
	➤ Copie d'une <b>pièce d'identité en cours de validité</b> (carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour)
	➤ <b>Copie des diplômes obtenus</b> ou relevé de notes pour les bacheliers de 2019 (fournir la copie du diplôme dès réception)
	➤ <b>Attestation de paiement</b> de la <b>Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)</b> sauf pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et les étudiants en promotion professionnelle)
	➤ <b>Attestation de responsabilité civile 2019/2020</b>
	➤ Copie de l' <b>attestation</b> de droits, justifiant de votre affiliation à l'Assurance Maladie, valable jusqu'en juillet 2020.
	➤ Copie de votre permis de conduire si obtenu
	➤ <b>3 photos d'identité dont une à coller</b> sur la fiche de renseignements
	➤ <b>2 Relevés d'Identité Bancaire</b> à vos noms et prénoms
	➤ <b>Chèque de 170 €</b> à l'ordre de RR IFSI HC BEAUNE correspondant aux droits d'inscription ( <b>non remboursable en cas de désistement</b> )
	<b>Les candidats recrutés via Parcoursup ne doivent absolument pas se désinscrire de la plateforme, au risque de perdre le bénéfice des propositions d'affectation qui leur ont été faites.</b>
<b>Pièces complémentaires à fournir obligatoirement par les candidats étrangers</b>	
	➤ <b>Attestation TCF</b> (Test de Connaissance du Français) <b>niveau B2 minimum</b> : <a href="http://www.ciep.fr/tcf">http://www.ciep.fr/tcf</a>
	➤ Cursus des <b>études suivies</b>
	➤ <b>Traduction en français des diplômes obtenus</b>
	➤ <b>Document ENIC-NARIC</b> <a href="http://www.ciep.fr/enic-naric-page/reconnaissance-diplome-etranger-documents-delivres">http://www.ciep.fr/enic-naric-page/reconnaissance-diplome-etranger-documents-delivres</a>

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## Année universitaire 2019 / 2020

Coller ici  
une photo  
récente

### IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT(E)

NOM : ..... Prénom : .....

Nom d'usage : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Situation :

Célibataire    Concubinage    Marié(e)    Pacsé(e)    Veuf (ve)    Divorcé(e)

Nombre d'enfants : .....

Situation de handicap :    Oui             Non             Précisez : .....

Adresse PENDANT la formation : .....

.....

.....

N° de téléphone :

Domicile : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_            Portable : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

E-mail : .....

Adresse AVANT la formation (si différente de celle des parents) : .....

.....

.....

### 2 personnes à prévenir en cas d'urgence

NOM : ..... Prénom : .....

ADRESSE : .....

N° de téléphone :

Domicile : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_            Portable : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

NOM : ..... Prénom : .....

ADRESSE : .....

N° de téléphone :

Domicile : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_            Portable : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

## FAMILLE DE L'ÉTUDIANT

Nom des parents ou du conjoint : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Profession du père : ..... Profession de la mère : .....

Profession du conjoint : .....

Nombre de frères et/ou sœurs : .....

## ETUDES SUIVIES ET DIPLÔMES OBTENUS

BEPC (année : \_ \_ \_ \_ )  BAC (année : \_ \_ \_ \_ ) (Série : .....

Diplôme de l'enseignement supérieur : Oui  Non

Si oui lequel : ..... (année : \_ \_ \_ \_ )

AFGSU (date d'obtention : \_ \_ \_ \_ )

## CURSUS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Élève en terminale : Oui  Non  (Série : .....

PACES, Prépa, Emploi, autres..., précisez : .....

## PERMIS DE CONDUIRE ET VÉHICULE

Possédez-vous le permis de conduire ? Oui  Non

En cours d'acquisition Oui  Non  Délai d'obtention :

Possédez-vous un véhicule personnel ? Oui  Non

## DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES

Pôle emploi Oui  Non  N° d'identifiant : \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

Autre (précisez) .....

Demande de bourse Oui  Non

Etudes dans le cadre de la promotion professionnelle

Public : Oui  Non  Privé : Oui  Non

Nom de l'établissement : .....



## EXPÉRIENCE(S) EN ÉTABLISSEMENT SANITAIRE ET SOCIALE

Oui

Non

Si oui, précisez : Noms, lieux de(s) la structure(s), service(s), durée, fonction :

.....

.....

.....

.....

.....

**Donnez-vous votre accord pour l'utilisation des données portées sur cette fiche dans le cadre de la formation ?**

Oui

Non

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés,

Fait à :

Le :

Signature :

**Toute modification de coordonnées en cours de formation doit être impérativement signalée au secrétariat**

# FRAIS DE FORMATION

**L'inscription définitive est soumise au règlement des droits d'inscription qui s'élèvent à 170 €, ils sont valables pour une année universitaire et sont redevables chaque année.**

**En cas de désistement, les frais restent acquis à l'institut et ne seront pas remboursés**

Frais de formation	Coût	Date de règlement
Droits d'inscription	170 € (1)	A l'inscription
Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)	90 €	Attestation de paiement à fournir à l'inscription (2)
Inscription universitaire	Non communiqué à ce jour	Ultérieurement
Tenues professionnelles	55 € (tarif 2018-2019)	02/09/2019
Portfolio	15 € 36	02/09/2019
Frais de photocopies	5 €/500 copies	02/09/2019

(1) Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038396885&categorieLien=id>

(2) Vous devez vous connecter sur le site de la CVEC pour plus d'informations et pour faire la démarche :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Les étudiants qui obtiendront une bourse du Conseil Régional, dans le cadre de leurs études, seront exonérés et pourront demander, par la suite, le remboursement de la CVEC au CROUS.
- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et les étudiants en promotion professionnelle ne sont pas concernés par la CVEC : aucune démarche à faire.

# AIDES FINANCIERES

**Les possibilités d'aide financière sont les suivantes :**

✓ **Bourses**

Les bourses sont attribuées par la Région Bourgogne-Franche-Comté. La saisie des demandes de bourses se fera de début juillet à fin octobre sur le site : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/demander-une-bourse-sanitaire-et-sociale>. Les codes vont être transmis ultérieurement.

✓ **Pôle emploi**

Les étudiants demandeurs d'emploi sont invités à se rapprocher de leur conseiller dans les meilleurs délais.





✓ **Aides possibles**

- Aide accordée par certains organismes
- Mission locale
- Prêts étudiants
- Autres

## INFORMATIONS DIVERSES

### **1. Couverture sociale et assurance**

#### Sécurité sociale

Les nouveaux étudiants restent rattachés à leur organisme de couverture sociale.

Il n'y a plus de couverture sociale étudiante

#### Mutuelle

L'adhésion à une mutuelle est facultative mais recommandée

### **2. Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) et restauration**

Les étudiants bénéficient du tarif CROUS à 3.25€ (tarif 2018-2019) pour déjeuner au self des Hospices Civils de Beaune.

### **3. Hébergement**

L'institut de formation en soins infirmiers de Beaune ne possède pas d'internat.

Il existe de nombreuses offres de location, notamment

- Résidence étudiante Les Blanches Fleurs ☎ 03.80.68.42.05
- Foyer des Jeunes Travailleurs ☎ 03 80 24 88 00
- Annonces de particuliers affichées à l'institut